

## ATTESTATION

**Conforme à l'arrêté du 25 avril 2012  
Test prévu à l'article 3**

En centre de vacances ou de loisirs, la pratique des activités de canoë-kayak et disciplines associées, de descente de canyon, ski nautique et de voile... est subordonnée à la délivrance d'une attestation par un maître nageur sauveteur. (BEESAN, BNSSA, BEES et MNS)

Je soussigné.....  
Titulaire du BEESAN\* ou du BNSSA\* N° .....

Certifie que .....

### **A effectué le test suivant :**

- Nager sur le ventre pendant 20 mètres
- Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant
- Effectuer un saut dans l'eau
- Réaliser une flottaison dorsale pendant 5 secondes
- Réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes

l'ensemble du test étant réalisé sans présenter de signe de panique.

**Avec matériel**      (\*Rayer la mention inutile)      **Sans matériel**

Bon pour valoir ce que de droit

A..... Le.....

Signature